L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
TARN-ET-GARONNE tarnetgaronne.fr

Evènement « Scènes du Canal » - Festival Grain de Sel 2018

Porteur du projet : Association Les Amis de Pierre

Castelsarrasin

Subvention FEADER de 29 441.70€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 05/03/2020

Créé par l'association Les Amis de Pierre en 2017, le Festival Grain de Sel a connu depuis, 5 éditions. **C'est un festival de musiques actuelles d'envergure nationale, au cœur de Castelsarrasin.**
En accueillant le festival, la ville de Castelsarrasin affirme son ambition en matière artistique et renforce ainsi ses atouts culturels et touristiques avec une volonté affirmée de promouvoir les musiques actuelles.
L'aide LEADER concerne la partie « Scènes du Canal » de la 2ème édition du festival qui s'est déroulée du 18 au 20 mai 2018 sur le port de Castelsarrasin. Cette scène proposait des concerts en accès libre l'après-midi.

Le festival 2018 a accueilli plus de 8 000 participants sur les 3 jours. Cet évènement s'était donné plusieurs objectifs :

- **Permettre une démocratisation de la culture**, par une politique tarifaire basse ainsi qu'une envie de toucher des publics plus « défavorisés » ;
- **Favoriser les rencontres** comme axe majeur du festival, avec des propositions artistiques générant du lien entre artistes et public ;
- **Proposer un marché du terroir** avec des produits locaux, à proximité immédiate de la scène gratuite du festival.
- **Mixer musique et tourisme** avec une offre de balades en péniche et la location de vélos durant le festival afin de découvrir la beauté du site.

La demande d'aide LEADER a porté sur les dépenses de communication, achat de spectacles, location de matériel, frais d'indemnisation d'artistes et techniciens de spectacles ainsi que des frais salariaux de la directrice de production et de la chargée de billetterie du festival.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°4 « Assurer l'expression du bien-vivre ensemble par des pratiques innovantes en matière sociale, culturelle et associative » :

2 – Favoriser les initiatives collectives locales orientées vers l'intégration et la cohésion sociale :

- 4.4 : Organisation de rencontres, événementiels, communication, animation favorisant le lien social et intergénérationnel.

Plafond LEADER : 30 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 22/06/2020)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**71 163.18 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**29 441.70 €**
Autre cofinanceur :	
→ Commune de Castelsarrasin	19 627.80 €
Autofinancement	18 639.19 €